

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE INAUGURE DEUX ÉCOLES DANS NOTRE CIRCONSCRIPTION

À l'invitation de Michèle TABAROT, Luc CHATEL est venu le 25 mars dernier dans la neuvième circonscription des Alpes-Maritimes pour inaugurer deux écoles.

À Pégomas, où il a été accueilli par le Maire, Gilbert PIBOU, et le Conseil municipal, il a ainsi pu découvrir l'école primaire Marie Curie où les enfants trouvent des conditions idéales pour leur scolarité.

Il s'est ensuite rendu au Cannet pour inaugurer la nouvelle école maternelle des Mirandoles avec un accueil particulièrement sympathique réservé par la direction, les équipes pédagogiques et les enfants.

Le Ministre y a délivré des messages pleins d'espoir sur l'attachement qu'il porte à l'école maternelle et sur son ambition pour l'école primaire.

À noter que ces deux réalisations, symboles de la vitalité de notre circonscription, respectent les normes de Haute Qualité Environnementale.

Inauguration de l'école primaire Marie Curie



Inauguration de l'école maternelle Les Mirandoles

Michèle TABAROT



Député de la 9^{ème} circonscription des Alpes-Maritimes

VOTRE DÉPUTÉ VOUS REND COMPTE DE SON ACTION



LUTTE CONTRE L'IMPLANTATION D'UN INCINÉRATEUR À LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE : CONTINUER L'ACTION

Dans le précédent numéro de cette lettre, nous vous exposions l'engagement de Michèle TABAROT, aux côtés d'élus, de nombreuses associations et d'habitants de Pégomas et de la Roquette-sur-Siagne, contre le projet d'implantation d'un incinérateur et d'un centre de traitement des déchets à la Roquette-sur-Siagne.

Depuis lors, elle a poursuivi son action en rencontrant l'ensemble des autorités concernées, se rendant notamment en préfecture et au Ministère de l'Environnement.

Elle a systématiquement rappelé son opposition à l'implantation du projet à La Roquette-sur-Siagne.

La vigilance est de mise et l'engagement doit se poursuivre pour éviter que le projet affecte une petite commune de la circonscription.

Ainsi, Michèle TABAROT a fait preuve de la même détermination contre une éventuelle implantation à Mouans-Sartoux. Cette ville est dans une situation à part, à la différence des communes du bassin Cannes-Grasse qui utiliseront le futur centre de traitement des déchets, Mouans-Sartoux dispose déjà d'une solution de traitement et fait incinérer ses ordures ménagères à Antibes. Cette ville n'a donc pas à supporter une telle contrainte.

Michèle TABAROT maintient donc sa position afin que ce ne soit pas les petites communes qui aient à supporter les déchets générés massivement par les grandes villes.

Je souhaite recevoir la Lettre de Michèle TABAROT

par mail :

Je souhaite soutenir l'action de Michèle TABAROT en

participant aux actions de terrain

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : Mobile :

Mail :

Merci de retourner cette fiche avec vos coordonnées :

Permanence Michèle TABAROT

2, chemin des Chênes - Quartier Saint-Jacques - 06130 Grasse

Email : mtabarot@assemblee-nationale.fr ou 9circonscription@wanadoo.fr

La Permanence est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 11h et de 14h à 16h - Tél. : 04 93 42 61 23

AMIRAT • COLLONGUES • BRIANCONNET • GARS • SAINT-AUBAN • LE MAS • AIGLUN • LES MUJOLS • SALLAGRIFFON • VALDEROURE • ANDON • CAILLE • SERANON • ESCRAGNOLLES • SAINT-VALLIER-DE-THIEY • SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE • SPERACEDES • LE TIGNET • CABRIS • GRASSE • PEYMEINADE • AURIBEAU-SUR-SIAGNE • PEGOMAS • LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE • MOUGINS • MOUANS-SARTOUX • LE CANNET



L'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES ET DE L'ÉDUCATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, PRÉSIDIÉE PAR MICHÈLE TABAROT

Un nouveau service civique pour renforcer la cohésion républicaine

La loi relative au service civique a été examinée par la Commission des Affaires Culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée nationale. Ce texte ouvre de nouvelles perspectives pour favoriser l'engagement des jeunes au service de l'intérêt général.

Les associations et les collectivités pourront ainsi leur permettre de satisfaire leur volonté d'agir pour la société dans un cadre où ils pourront retrouver certaines des valeurs autrefois dispensées par le service militaire. Pour Michèle TABAROT, l'intérêt de ce nouveau service civique est également de pouvoir encadrer pendant 6 à 12 mois certains jeunes en perte de repères et leur inculquer des valeurs de respect et de tolérance qui sont le socle de notre République.

Suppression de la publicité sur France Télévisions dans la journée : le débat est relancé

La réforme de l'audiovisuel public avait acté une suppression de la publicité sur France Télévisions en deux étapes, tout d'abord de 20h à 6h du matin, depuis janvier 2009, puis, à partir de novembre 2011, une suppression totale.

Cette évolution avait été imaginée dans une perspective qui s'avère aujourd'hui remise en cause.

Les sources de financement prévues pour compenser les pertes sont fragilisées par la crise et laissent augurer de réelles difficultés pour parvenir à compenser la suppression totale de la publicité sur France Télévisions.

Craignant que cette évolution ne se traduise par une augmentation de la redevance audiovisuelle, Michèle TABAROT souhaite une réforme de la loi pour que l'on maintienne la publicité diurne sur les antennes du service public afin de garantir leur financement.

Elle a défendu cette position à l'occasion des rencontres sur la télévision et la publicité organisée par sa Commission à l'Assemblée nationale. Elle co-préside désormais avec Jean-François COPÉ, le groupe de travail installé pour réfléchir aux évolutions possibles.

Une mission d'information sur les rythmes scolaires installée

La Commission des Affaires Culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée nationale a désigné mercredi 28 avril les membres de la mission d'information sur les rythmes de vie scolaire dans le primaire.

Celle-ci est présidée par Michèle TABAROT, présidente de la Commission des Affaires Culturelles et de l'Éducation. Xavier BRETON, député de l'Ain, et Yves DURAND, député du Nord, ont été désignés rapporteurs de cette mission d'information.

Elle doit apporter sa contribution lors de l'installation de la conférence nationale sur les rythmes scolaires annoncée avant la fin juin par le Ministre de l'Éducation nationale.



Des questions qui vous concernent

VOTRE DÉPUTÉ INTERROGE LE GOUVERNEMENT

Parmi les questions récentes, on peut noter celle adressée :

À l'attention de Roselyne BACHELOT, Ministre de la Santé et des Sports,

sur la signalétique figurant sur les bouteilles d'alcool à destination des femmes enceintes.

On estime qu'en France, il y a jusqu'à quatre nouveaux nés sur 1 000 atteints par le syndrome d'alcoolisation foetale. Les séquelles pour ces enfants sont irréversibles et permanentes.

Le pictogramme de mise en garde apposé sur toutes les bouteilles d'alcool n'est pas assez visible et Michèle TABAROT souhaiterait une plus grande sensibilisation des mères enceintes au danger réel que représente la consommation d'alcool pendant la grossesse.

LA LOI POUR LUTTER CONTRE L'INCESTE A ÉTÉ DÉFINITIVEMENT ADOPTÉE

La loi pour la lutte contre l'inceste sur les mineurs et l'accompagnement des victimes a été définitivement adoptée par le Parlement.

Ce texte, dont Michèle TABAROT est signataire, permet d'inscrire l'inceste, fléau dont 3% des Français ont été ou sont victimes, dans le code pénal et de le sanctionner en tant que tel.

Il permettra aussi de développer l'accompagnement des victimes qui souffrent, trop souvent en silence, de cet acte odieux.

Michèle TABAROT se réjouit de cette promulgation qui répond à une attente forte, comme en atteste les nombreux courriers qui lui ont été adressés par des Azuréens pour lui demander de soutenir avec détermination ce texte, ce à quoi elle s'est employée dès l'origine.

INTERDICTION DE LA BURQA : L'APPEL DE MICHÈLE TABAROT RELAYÉ DANS LE FIGARO

Un appel, reprenant l'engagement de quatorze femmes députées contre le port du voile intégral a été repris par le Figaro, donnant une ampleur particulière à cette démarche.

Les députées signataires entendaient ainsi prendre position contre cette pratique qui porte atteinte à la dignité des femmes, nuit à leur intégration sociale et promeut une vision intégriste incompatible avec nos valeurs républicaines.

Michèle TABAROT a donc soutenu la résolution adoptée par l'Assemblée nationale sur cette question sensible et votera le projet de loi présenté par le Gouvernement pour interdire cette pratique.

RESPECT DE LA MÉMOIRE DE LA FRANCE OUTRE-MER : VOTRE DÉPUTÉ REFUSE D'APPROUVER UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA FRANCE ET L'ALGÉRIE

Dans la continuité de son engagement constant en faveur de la reconnaissance de l'œuvre de la France Outre-mer, Michèle TABAROT a voté contre un projet de loi autorisant l'approbation d'une convention de partenariat entre la France et l'Algérie.

Avec plusieurs de ses collègues de la majorité, elle entendait ainsi souligner l'incohérence de vouloir développer les actions communes avec un pays qui, loin de montrer des gages de bonne volonté, envisage d'adopter une loi visant à criminaliser le « colonialisme français ».

Ce n'est pas la première fois que de telles atteintes sont portées à l'action de la France dans ce pays et à la mémoire de ceux qui, par leur investissement, ont tant apporté à ce pays qu'ils aimaient.

Les parlementaires concernés marquent ainsi leur désapprobation face à ces attaques répétées, à visée électorale, qui nient l'évidence de l'apport qu'a pu avoir la colonisation pour l'Algérie.